

## ■ ÉCLAIRAGE NOCTURNE

## L'obscurité profite plus à la faune qu'aux finances

Si l'arrêté cantonal de septembre 2022 avait comme objectif principal d'économiser de l'énergie dans le contexte du conflit ukrainien, l'impact de l'extinction nocturne de l'éclairage public reste marginal sur la consommation de courant. La biodiversité semble être gagnante. «Littoral Région» a fait le tour des communes de l'ouest du lac et dévoile le bilan dressé par chacune d'entre elle.

A Boudry, les horaires d'extinction nocturne de l'éclairage public s'étendent de 1 h à 5 h du matin depuis 2023. Les deux derniers mois de 2022, l'extinction allait de minuit à 5 h. La consommation électrique a beaucoup baissé, passant de 307 400 kWh en 2021 à 118 400 kWh à la fin de 2024.

«Toutefois, une partie de cette baisse peut être imputée au remplacement des anciens luminaires d'éclairage public par des luminaires LED», précise la conseillère communale Catherine Zeter. Concernant les effets sur la faune, aucune étude n'a été menée au niveau communal. Au niveau de la sécurité, la Ville et commune de Boudry n'a reçu aucune plainte officielle en lien avec l'extinction de l'éclairage nocturne depuis 2023.

### Les chouettes sont de retour

«Je ne sais pas si c'est l'extinction nocturne (de 1 h à 5 h chez les Carcoies, ndlr), mais j'entends maintenant la chouette hululer», observe Jean-Marc Paroz, administrateur de Cortaillod, dans la nuit du quartier de Chanelaz. «Il est difficile de détailler l'économie», explique Olivier Félix, en charge des travaux publics. «Il faut tenir compte de la variation du prix du courant, du passage aux ampoules LED et des lampadaires intelligents, qui ne consomment donc pas dès la nuit tombante, sauf quand on les sollicite.» Et la population? «Nous n'avons eu que peu de réactions», observe Jean-Marc Paroz, «mais pour la rue-pilote, plus de 80% des habitants s'étaient dits satisfaits», complète Olivier Félix.



A Bevaix, on se réjouit de disposer de lampadaires intelligents, qui s'éteignent lorsque le jour se lève.

Photo Jacques Laurent

### Profitable pour les humains

A La Grande Béroche, l'éclairage public est aussi éteint de minuit à 5 h, en fonction des horaires du dernier et du premier train, selon Maxime Rognon, conseiller communal en charge des infrastructures. «Nous gérons 1287 candélabres, dispersés sur le territoire communal et différents selon les politiques villageoises avant la fusion. Seule la moitié de ces mâts est équipée de la technologie LED et la consommation des lampes restantes est prépondérante, leur remplacement est prévu dans un futur proche.» L'épargne générée par l'extinction nocturne n'est pas chiffrée car le groupe E n'a pas encore fourni les données. Pour l'édile, c'est surtout la faune, voire les humains, qui profitent de l'extinction nocturne: «Nous avons reçu plus de réclamations pour les nuits où l'obscurcissement a foiré et la seule plainte a été relayée par Sandra Tazzer lors du Conseil général du 10 novembre dernier (voir notre édition du 14.11).» Maxime Rognon s'inquiète de l'obligation d'éclairer

les passages piétons dès avril 2026: «Le système électrique de notre commune nous contraindrat à allumer plus de la moitié du village et j'y suis personnellement opposé. Nous avons demandé une dérogation au Conseil d'Etat et la réponse est attendue en février.»

### Pas d'accidents recensés

A Milvignes, Roxane Kurowiak, la conseillère communale en charge de l'énergie, tire un bilan «très positif». En 2024, «la consommation d'électricité a diminué de 30% à Auvernier, 49% à Colombier et 51% à Bôle». Ces baisses s'expliquent aussi par «l'installation progressive d'équipements plus performants». La mesure a permis «une économie financière de 29%» (environ 19 500 francs par rapport à 2021). En matière de sécurité, «aucun accident n'a été recensé». Les bénéfices pour la faune nocturne sont plus difficiles à quantifier mais «reconnus». Enfin, la commune partage la position de l'Association des communes



Des équipements performants sont installés peu à peu, ici à Colombier.

Photo Jean-Pierre Tutrone

neuchâteloises et souhaite une prolongation de deux ans de la dérogation qui permet d'avoir des passages piétons sans lumière. Les horaires d'extinction vont de minuit à 5 h en semaine et de 1 h à 6 h le week-end.

### Même traitement pour les hameaux

Nicolas Merz, chancelier à Rochefort, répond au nom de François Beutler, conseiller communal en charge de l'énergie et de l'environnement: «Nous n'avons fait aucune différence entre les hameaux: extinction complète à partir de 22 h et rallumage à 6 heures. Le bilan est positif. L'économie n'est pas substantielle car la majeure partie de notre territoire était déjà éclairée en LED, avec diminution de l'intensité au cœur de la nuit».

Il estime une baisse de 20 à 30% de la consommation d'énergie avant d'ajouter: «L'intérêt de la mesure réside surtout dans le fait qu'elle favorise la biodiversité.» Quant aux passages piétons, le chancelier précise: «Tant que nous n'aurons pas acquis un éclairage intelligent, ils demeureront allumés en permanence pour des raisons de sécurité.» Hormis une dizaine de remarques relatives aux horaires d'extinction, la commune n'a pas non plus reçu de plaintes liées à cette mesure.

Laurent Buschini, Jacques Laurent, Jean Panés et Jean-Pierre Tutrone



**SPINEDI**  
CONSTRUCTION

Rochettes 7a, CH - 2016 CORTAILLOD  
Tél. 032 842 14 28 / www.spinedi.ch  
construction@spinedi.ch

- Maçonnerie
- Béton armé
- Travaux publics
- Terrassements
- Aménagements
- Carrelage
- Forages



**Littoral**  
■ RÉGION  
Retrouvez en ligne toutes nos éditions  
www.littoralregion.ch



Aux meilleurs prix de la région !



Michel Haenger  
Audioprothésiste indépendant  
avec brevet fédéral et +30 ans d'expérience

**AUDITION**  
**DU LAC**  
Oui, vous méritez d'entendre la vie !

Audition du Lac  
Rue de l'Hôpital 5  
2000 Neuchâtel  
032 724 55 66  
info@auditiondulac.ch  
www.auditiondulac.ch

Test auditif gratuit et essais d'appareils auditifs sans frais et sans engagement durant un mois !

## AVIS OFFICIELS

**Demandes de permis de construire**

Les plans peuvent être consultés aux administrations communales.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal de la commune concernée.

Délai d'opposition: se référer à la Feuille Officielle cantonale.

**COMMUNE DE ROCHEFORT**

Demande de M. Thierry Goulier, Commune de Rochefort, 2019 Rochefort, de procéder à la création d'un accès extérieur avec un montepersonnes et à un assainissement du plancher de la salle polyvalente du collège, au lieu-dit La Combe, place du Collège 2, article 2712 – 2552068/1203294 du cadastre de Rochefort.

Délai d'opposition: 26 janvier 2026

Demande de M. Michel Ducommunit-L'Allemand, 2019 Rochefort, de procéder à l'installation d'une pompe à chaleur air/eau, au lieu-dit Champs-Gossets, Champ-Perrin 1, article 2390 – 2551882/1203163 du cadastre de Rochefort.

Délai d'opposition: 26 janvier 2026

**COMMUNE DE CORTAILLOD**

Demande de Mme Célia Soltermann architecte hes, Coteaux 7, 2016 Cortaillod, pour le compte de M. Jason Kaufmann, 2016 Cortaillod, de procéder à la transformation partielle pour la création d'un appartement et d'un cabinet, au lieu-dit Les Pales, chemin de la Grassilière 1, article 4806 – 2554768/1199445 du cadastre de Cortaillod.

Délai d'opposition: 9 février 2026

**Médecin – Pharmacien  
Dentiste**  
**0848 134 134**

**COMMUNE DE BOUDRY**

Demande de M. Claude-Alain Bouille, 2017 Boudry, de procéder à la mise en conformité d'un studio d'habitation, anciennement en affectation d'une salle de gym, au lieu-dit rue Louis-Favre 47, article 906 – 2554050/1199892 du cadastre de Boudry.

Délai d'opposition: 9 février 2026

Demande de M. Milan Bibic, Do-motherm, 2017 Boudry, de procéder au remplacement de la production de chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) au mazout actuelle par une pompe à chaleur air/eau, au lieu-dit Rosset-Dessous, Les Rossets 4, article 4097 – 2554800/1200577 du cadastre de Boudry.

Délai d'opposition: 16 février 2026

**COMMUNE DE MILVIGNES**

Demande de M. Paul Berclaz, 1470 Estavayer-le-Lac, de procéder au remblayage de la piscine, à la démolition de la route centrale et à la création d'un chemin d'accès, au lieu-dit chemin de la Goutte-d'Or 4, article 890 – 2554334/1201860 du cadastre de Bôle.

Délai d'opposition: 9 février 2026

Demande de M. Gérald Neuhaus, 2013 Colombier, de procéder au remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe à chaleur air/eau extérieure, au lieu-dit Le Bied, allée du Bied 47, article 4695 – 2556888/1201061 du cadastre de Colombier.

Délai d'opposition: 9 février 2026

Demande de M. Thierry Grosjean SI Château d'Auvernier, 2012 Auvernier, de procéder à l'installation de modules photovoltaïques, au lieu-dit place des Epancheurs 2, article 3283 – 255293/1202801 du cadastre d'Auvernier.

Délai d'opposition: 9 février 2026

**URGENCES 144**

**15 JAN - 22 FÉV 2026**

AUDITOIRE DE VIGNER  
SAINT-BLAISE

**4 - 8 MARS 2026**

NOTRE-DAME DE LA PAIX  
LA CHAUX-DE-FONDS

# LA REVUE NEUCHATELOISE

**COMMUNE DE LA GRANDE BÉROCHE**

Les plans suivants peuvent être consultés au bureau communal, rue du Temple 1, 2022 Bevaix.

Demande de Antoinette Zwahlen, de procéder à l'installation d'une pompe à chaleur à l'extérieur, rue de Bioléaz 6, article N° 5380 du cadastre de Gorgier, Zone résidentielle à faible densité.

Délai d'opposition: 9 février 2026

Demande de Anouk et François Bregnard, de procéder à l'installation d'une PAC air-eau extérieure, chemin de la Cascade 13, article N° 1929 du cadastre de Sauges, Zone résidentielle à faible densité.

Délai d'opposition: 9 février 2026

Demande de Jean-Daniel Alfter, de procéder à l'installation d'une PAC air-eau extérieure, chemin de Fer 11, article N° 1939 du cadastre de Saint-Aubin, Zone résidentielle à faible densité.

Délai d'opposition: 9 février 2026

Demande de Urs Moesching, de procéder à l'installation d'une PAC air-eau intérieure, rue de la Fontanette 23, article N° 1464 du cadastre de Sauges, Zone résidentielle à faible densité.

Délai d'opposition: 9 février 2026

Demande de Sandrine et Frank Jeanneret, de procéder à la construction d'une habitation individuelle, Pré-Nimboz, article N° 1657 du cadastre de Fresens, Zone résidentielle à faible densité 2.

Délai d'opposition: 9 février 2026

Demande de Natalia et Shefqet Morina, de procéder à la mise en conformité d'une palissade de jardin existante et à la construction de palissades de jardin complémentaires, chemin de Buchaux 6, article N° 6277 du cadastre de Bevaix, Zone d'habitation à faible densité.

Délai d'opposition: 9 février 2026

Demande de Thérèse et Jean-Daniel Calame, de procéder à la création d'un couvert à véhicules, rue de la Gare 14, article N° 1692 du cadastre de Saint-Aubin, Zone résidentielle à moyenne densité.

Délai d'opposition: 9 février 2026

**URGENCE pédiatrique  
0848 134 134****VIE DES PAROISSES****Église Évangélique Libre**

Avenue de la Gare 1  
2013 Colombier

Cultes Tous les dimanches à 10 heures  
Pour plus d'informations:  
[www.eelc.ch](http://www.eelc.ch)

 **Eglise évangélique  
des Saules Colombier**

Chemin des Saules 21 • 2013 Colombier  
Cultes tous les dimanches à 9 h 45

**VIE DES PAROISSES**


ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE  
DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Paroisse du Joran  
Bevaix – Boudry – Cortaillod – La Béroche

Dimanche 11 janvier 2026  
Culte à 10 heures, avec sainte cène, au temple de Cortaillod, Sylvane Auvinet

Paroisse de La BARC  
Bôle – Auvernier – Rochefort – Brot-Dessous Colombier

Dimanche 11 janvier 2026  
Culte à 10 heures, au temple d'Auvernier, avec Yvan Bourquin



Paroisse Saint-Paul du Littoral Ouest  
Neuchâtelois

Boudry	Dimanche 11 janvier 2026	Messe Baptême du Seigneur à 10 h 30
	Mercredi 14 janvier 2026	Partage de la parole, église de Boudry à 19 h 30

Gorgier	Mardi 13 janvier 2026	Messe à 8 h 30
---------	-----------------------	----------------

Paroisse catholique de Colombier – Bôle Auvernier – Rochefort – Chambrelen	
---	--

Colombier	Samedi 10 janvier 2026	Messe animée par la chorale à 17 h 30
	Jeudi 15 janvier 2026	Messe suivie de l'Adoration à 8 h 30

**Eglise évangélique de La Béroche**

Dimanche 11 janvier 2026 Culte et Ekklesia à 10 heures



Vendredi 9 janvier 2026 Gospel Youth à 19 h 30  
Dimanche 11 janvier 2026 Culte à 10 heures



Dimanche 18 janvier 2026 Culte à 10 heures programme pour les enfants

**Publicité, administration et rédaction**

Littoral Région Sàrl  
Z.I. Chapon des Prés 16, 2022 Bevaix  
Tél. 032 727 20 17, [info@littoralregion.ch](mailto:info@littoralregion.ch)

**Délais**

Remise des annonces: mardi à 10 h.  
Textes rédactionnels: lundi à 17 h.

AUVERNIER

# Deux gazelles en partance pour le désert marocain

Inquiètes à l'idée d'affronter le trou d'air consécutif à la fin de leur activité professionnelle, deux jeunes retraitées de la région se sont lancé un sérieux défi: participer au 35e Rallye Aïcha des Gazelles dans le désert marocain, du 27 mars au 19 avril prochains. Rencontre avec Monica Cherno, d'Auvernier, et Sarah Perrin, de Saint-Blaise, un duo de copines aventureuses réunies sous la bannière Swiss Spirit.

Arrivés à la retraite, certains se mettent à l'aquarelle, aux fléchettes ou aux danses folkloriques bretonnes. Pas de ça pour la Perchette Monica Cherno, qui a vécu cette perspective comme un grand vide potentiel. «Il fallait que je me lance un défi pour éviter le contre-coup. Je me suis demandé ce qui me faisait envie et que je n'avais jamais fait: je rêve depuis toujours en regardant le Paris-Dakar. Comme je suis réaliste, je me suis plutôt intéressée au Rallye Aïcha des Gazelles qui m'a complètement séduite», raconte-t-elle, enthousiaste.

«Je suivais de près son entrée dans la soixantaine, je me suis jetée tête baissée en évitant de me poser des questions! C'était mettre le doigt dans l'engrenage...», s'amuse Sarah Perrin, de Saint-Blaise. Amies depuis une quarantaine d'années, les deux femmes ont passé ensemble moult vacances en familles, mais le Rallye Aïcha ne s'apparente pas à un séjour all inclusive dans un hôtel en bord de mer!

La compétition n'engage que des femmes, qui doivent traverser le désert marocain en binôme à bord d'un 4x4. «C'est une course à l'ancienne, nous avons droit à une carte et une boussole pour nous



Monica Cherno (à gauche) et Sarah Perrin entendent faire honneur à la Suisse.



Au cours du stage d'entraînement, les deux gazelles neuchâteloises ont fait bon usage de leur pelle.

Photo SP

orienter, pas de GPS ni de téléphone», explique Monica Cherno. «Ce n'est pas une course de gros bras, ce n'est pas la vitesse qui est prise en compte, mais la capacité à relier les balises en faisant le moins de kilomètres possibles», précise Sarah Perrin.

Le challenge repose sur des valeurs solidaires, un point qui a séduit les deux aventurières de même que le souci environnemental affiché par la course. Il porte une dimension humanitaire aussi, car les concurrentes sont suivies de bivouac en bivouac par une caravane de l'association caritative Cœur de Gazelles, qui distribue des soins aux populations isolées du désert. Le projet est financé par les frais d'inscription.

## Conduire dans le sable ne s'improvise pas

Une telle épopée ne s'aborde pas comme un pique-nique à la campagne et les deux gazelles neuchâteloises ont dû participer à un stage d'entraînement à la conduite dans le désert en octobre dernier. «C'est assez extraordinaire de conduire dans le sable, c'est très doux, un peu comme de la neige ou une vague. Il est important d'avoir une bonne lecture du terrain et du comportement de la dune, sinon on reste coincé. On s'est ensablées un nombre incroyable de fois!», rigole Sarah Perrin.

En guise de préparation, le binôme neuchâtelois devra encore suivre un cours de mécanique de base avant le

départ, qui s'annonce déjà comme une aventure. «Nous partirons de Nice le 26 mars après un contrôle technique, puis le coup d'envoi officiel sera donné à Monaco par le prince Albert en personne! Les 200 concurrentes feront la traversée en bateau et la course commencera vraiment à l'entrée du désert. C'est une énorme machine», souligne Monica Cherno.

Armées d'une solide motivation et d'un bel esprit de solidarité, les deux Neuchâteloises entendent bien faire honneur aux valeureux helvétiques: «Nous avons choisi 'Swiss Spirit' comme nom d'équipe et un logo représentant une gazelle avec un edelweiss dans la bouche. Nous sommes fières de représenter notre pays, la Suisse est dans notre cœur et elle est notre identité dans cette aventure internationale.»

Sophie Bourquin

Défi à suivre sur instagram:  
gazelles\_swiss\_spirit



**Ma commune à la Une**

Littoral Région est dans la Matinale RTN  
avec Raphael ! Découvrez avec  
nous les richesses de notre région.

À écouter le lundi à 8 h 15 et à retrouver sur [rtn.ch](#)



**RTN**



**B**  
**BURO**  
SELECTION

papeterie - mobilier de bureau  
planification d'espace de travail

**CH-2017 Boudry**  
Fbg Ph.-Suchard 7  
032 841 44 14  
[www.buroselection.ch](#)  
[contact@buroselection.ch](mailto:contact@buroselection.ch)

**PAPETERIE MOBILIER DE BUREAU**



Fbg Ph.-Suchard 7  
CH-2017 BOUDRY  
T. +41 32 842 10 58

[www.rossetti-mobilier.ch](#)  
[info@rossetti-mobilier.ch](mailto:info@rossetti-mobilier.ch)

**ROSSETTI**  
mobilier contemporain

## CORTAILLOD

# Davantage de curieux que d'enchérisseurs

En décembre passé, des enchères silencieuses ont eu lieu à Cortaillod. Une nouveauté dans la région, qui semble toutefois ne pas avoir eu le succès attendu.

L'annonce était inhabituelle: du 29 novembre au 7 décembre, des «enchères silencieuses sur ordre écrit» se tenaient à Cortaillod. Il suffisait de pousser la porte de la demeure de la Famille Roux, aux Landions, pour découvrir une quantité d'objets de belle facture, proposés au plus offrant par lot ou à l'unité.

Passant d'une pièce à l'autre de cette vaste villa des années 1960, le bâdaud pouvait admirer de la vaisselle d'ici ou d'Asie, des étains, des pendules, des lustres, des sculptures, des objets ethnographiques ou archéologiques, du mobilier de plusieurs époques, des tableaux, des gravures ou encore des livres anciens. Un ensemble éclectique «composant un prestigieux patrimoine familial accumulé et transmis de génération en génération», vantait le site du cabinet d'expertises Arts Anciens. Il s'agissait de la liquidation de la succession Roux-Revilliod-Naef, confiée à Pierre-Yves Gabus, qui en avait profité pour y ajouter quelques objets de sa galerie de Montalchez: «C'est la première fois que je réalise des enchères silencieuses dans la région alors que j'en ai fait plusieurs à Genève», a expliqué l'expert. A quelques heures de la clôture des enchères, il faisait un premier bilan de l'expérience: «Moyen, je le regrette, nous avons pourtant beaucoup travaillé pour que les prix soient abordables, mais les gens perdent leur culture.»



Dans la demeure de la Famille Roux, aux Landions, une quantité d'objets de belle facture étaient proposés au plus offrant.

Photo Jacques Laurent

Les curieux semblent en effet avoir été plus nombreux que les enchérisseurs. «C'est dommage, car nous avons déniché des pièces exceptionnelles: regardez ce petit pectoral cérémoniel des îles Salomon, on l'a retrouvé ici, au galetas, dans un carton PKZ», s'enthousiasmait Pierre-Yves Gabus en montrant un pendentif vraisemblablement ramené d'un voyage de Gustave Revilliod, ancêtre de la famille, homme de lettres, voyageur et grand collectionneur.

Et côté prix, les enchères ont-elles permis d'atteindre des montants intéressants? «Les locaux proposent le prix suggéré, les étrangers mettent plus!», s'amusaît l'expert.

Jacques Laurent



**FP Maçonnerie Sàrl  
Bevaix**

Tous les travaux de maçonnerie,  
béton armé, rénovations et carrelage

Fernando Pacheco - 079 308 45 25  
fp.maconneriesarl@gmail.com

**Nathalie Devaux**  
Pédicure diplômée

Je me déplace à votre domicile,  
région littoral

079 272 14 43

**C'est ouvert, bienvenue!**

**2 menus du jour à 21.-  
et à la carte selon vos envies...**

Les Rives du Lac 11 ~ Colombier ~ 032 545 32 32

**ENJEU SANTÉ**  
CENTRE D'APPROCHES CORPORELLES

**GYMNASTIQUE POSTURALE  
STRETCHING, YOGA**

Mardi soir à Saint-Aubin  
Mercredi, jeudi, vendredi à Neuchâtel

**Début du semestre 27 janvier**

Florence Hirschy Perrin  
032 841 39 83  
[www.enjeusante.ch](http://www.enjeusante.ch)

**Bleu comme la Lune**  
Huit chanteurs à cappella

**Jeudi-Musique  
29 janvier 2026, 20h.**

**Avec humour,  
émotion et  
enthousiasme...**

**Dès 18h30,  
dégustez  
l'Assiette-Passade**

Réservations:  
032 841 50 50  
Je et Ve, 15 à 18h

**LA PASSADE**

## AGENDA

## BOUDRY

Salle de spectacles  
Boudry's Night  
Petit Nouvel An  
par les pompiers de Boudry  
sa 10 janvier, 20 h 30  
réservations: Pharmacie centrale  
et Code Bar

## Centre culturel La Passade

«Le Clan», pièce d'Eric Fraticelli  
par la Cie de La Passade  
sa 17, ve 23, sa 24 et 31 janvier, 20 h  
di 18, 25 janvier et 1er février, à 17 h  
réservations: [www.lapassade.ch](http://www.lapassade.ch)

## Exposition

Nelson Baptista, dessins,  
je et ve, 15 h-18 h  
et 2 h avant les représentations

## Musée de la vigne et du vin

Château de Boudry  
«La vigne, n.f., le vin, n.m.»  
exposition temporaire  
me à di, 14 h-17 h

## COLOMBIER

## Théâtre

«Le retour de Richard 3»  
par le train de 9 h 24»  
pièce de Gilles Dyrek et Eric Bu  
par la Cie La Nouvelle Colombière  
ve 9 et 16 janvier, 20 h  
sa 10 et 17 janvier, 18 h  
di 11 et 18 janvier, 17 h  
je 15 janvier, 20 h  
réservations:  
[www.lanouvellecolombiere.ch](http://www.lanouvellecolombiere.ch)  
Pharmacieplus à Colombier  
ou au tél. 078 600 22 80

## Collège de Longueville

Soirée Midnight Littoral  
sa 10 janvier, 19 h-22 h  
entrée libre, sans inscription

## CORTAILLOD

## Cort'Agora

«Alors Arlette, heureuse?»  
pièce de Jean-Claude Martineau  
par la Cie La Claque  
ve 9, 16 et 23 janvier, 20 h  
sa 10 janvier, 17 h  
(repas spaghetti offert)  
sa 17 et 24 janvier, 20 h  
di 11 et 18 janvier, 17 h  
réservations : [www.laclaque.ch](http://www.laclaque.ch)  
ou au tél. 032 740 18 72

## Petites annonces

## COURS

**Cours de Reiki Usui I:** Apprendre cette méthode est une belle façon de prendre soin de soi et d'aider les autres. Formation reconnue ASCA. Les 6 (19-22 h), 7 et 8 février (9 h 30-18 h 30) dans un cadre chaleureux. Prix de ce cours : manuel et certificat inclus Frs 350.- (**action de Noël:** remise de 50.- avec cette annonce). Renseignements et inscription: 079 525 00 50 / 079 598 58 39 [info@lareliance.ch](mailto:info@lareliance.ch), [www.lareliance.ch](http://www.lareliance.ch)

## MILVIGNES

# Le budget 2026 ne passe pas

Une session qui aura duré 4 h 30, trois interruptions de séances et plusieurs groupes politiques mécontents: le Conseil communal de Milvignes a vécu le 18 décembre dernier une séance compliquée. Anticipant une fronde sur la question du frein à l'endettement d'un budget 2026 qui présentait un fort excédent de charges, c'est une tentative de dernière minute de l'exécutif d'amender son propre budget qui a mis le feu aux poudres. Il a été prié de revoir sa copie!

C'est un Conseil communal «préoccupé par l'évolution de la dette» qui est venu présenter «le cadre général du budget 2026» affichant un excédent de charge de 2,3 millions de francs, ramené à 1,77 million grâce à un prélevement de 530 000 francs dans la réserve de politique conjoncturelle.

Philippe DuPasquier, le conseiller communal en charge des finances, a expliqué que «l'endettement de Milvignes augmente en raison des nombreux objets à réaliser et d'un autofinancement insuffisant de ceux-ci». Information importante, le budget présenté ne respectait pas le frein à l'endettement, avec un degré d'autofinancement qui n'était que de 36% là où 70% minimum est exigé. Une dérogation était dès lors «nécessaire pour la réalisation des investissements». Mais il y avait encore une surprise de taille dans la besace du Conseil communal sous la forme d'un amendement à son propre budget!

Anticipant une remise en question sur la dérogation au frein à l'endettement suite aux réunions, trois jours avant, de la plupart des groupes politiques et «étonné par la réaction de ces derniers alors que



L'amendement du Conseil communal est refusé et il n'y a pas assez de voix pour soutenir la dérogation au frein à l'endettement: le budget 2026 ne passe pas! Photo JPT

la commission financière (Cofin) avait accepté les compromis proposés», le Conseil communal a alors concocté en urgence un amendement afin de revenir dans les clous.

#### Inacceptable pour la droite

Cette façon de faire n'a pas été appréciée et a déclenché une première suspension de séance de 40 minutes. A la reprise, la Cofin par la voix de Killian Winz (PS) a exprimé «son fort mécontentement sur la procédure et dénoncé les reproches qu'on lui fait». Pour les groupes, c'est à droite de l'échiquier politique qu'on a été le plus critique. Evan Finger, pour l'UDC, a dénoncé un budget «pas acceptable» et

trouvé «scandaleux que le Conseil communal s'en prenne à la Cofin».

Olivier Steiner a expliqué que le PLR posera un amendement afin de «s'opposer à la dérogation au frein à l'endettement». Louis Godet, vert/libéral (PVL), a souligné à titre personnel que «cela fait 18 mois que la Cofin réclame une stratégie financière de la part du Conseil communal, suite aux conclusions d'un audit externe sur le mauvais état des finances qu'elle a demandé». Il a conclu en réclamant que «le titulaire actuel ne soit plus en charge des finances!»

Après une nouvelle suspension de séance de dix minutes, le moment fatidique est arrivé avec le vote de l'amendement du



Alors qu'il y avait foule pour admirer le cortège aux lanternes des élèves des écoles primaires, c'est un spectacle d'un autre genre qui allait commencer au Conseil général.

Photo JPT

Conseil communal, refusé par 20 voix contre 19 pour et une abstention. Suite à ce refus, on revenait au budget d'origine qui nécessitait une dérogation au frein à l'endettement. Le Conseil général a alors dû voter cette fois sur l'amendement du groupe PLR qui demandait de supprimer cette dérogation. Une proposition refusée par 19 voix contre, 15 voix pour et six abstentions.

Après plusieurs minutes de flottement, des voix se sont exprimées pour souligner que le sort du budget était réglé, puisqu'une dérogation au frein à l'endettement nécessite une majorité des deux tiers des voix (28 voix ce soir-là). Le compte n'y était pas puisque seul 19 voix venaient de s'opposer à l'amendement du PLR! Dans les cordes et après une dernière suspension de séance, le Conseil communal a dû retirer son budget et devra revoir sa copie pour une nouvelle séance agendée le 22 janvier prochain.

Jean-Pierre Tutrone

## AUVERNIER

# Quelques notes d'orgue pour saluer l'année

Les Concerts d'Auvernier inaugurent 2026 avec un récital d'Emile Sécheret, ce samedi 10 janvier, à 17 h au temple d'Auvernier. Organiste titulaire du temple de Morges, le musicien et compositeur proposera un programme panaché, comprenant des œuvres anciennes et contemporaines, de Franz Tunder à Stéphane Delplace en passant par Georg Böhm, Johannes Brahms et Robert Schumann. Il interprétera également l'une de ses propres compositions.

Né à Paris en 1999, Emile Sécheret (photo SP) s'est formé très jeune au piano et au violoncelle, avant de s'orienter vers l'orgue, intégrant la classe de Benjamin Righetti à la Haute Ecole de musique de Lausanne. Il a été titulaire de l'instrument de l'abbaye de Romainmôtier et du temple de Corsier-sur-Vevey, il a actuellement la charge de celui du temple de Morges. (comm-sb)



Temple d'Auvernier, samedi 10 janvier, à 17 h; entrée libre, collecte

## LITTORAL

# Le Prix Culture et Sport 2026 est lancé

Les neuf communes réunies au sein de la Région Neuchâtel Littoral (RNL) lancent leur traditionnel appel à projets pour le Prix Culture et Sport 2026. Doté d'un montant de 25 000 francs, le concours récompense des projets culturels et sportifs à fort rayonnement. Les candidatures doivent être déposées jusqu'au 1er mars.

Doté d'un montant total pouvant atteindre 25 000 francs, ce prix vise à soutenir un, deux ou trois projets d'envergure supra-communale, porteurs d'une forte dynamique régionale. Il récompense des initiatives culturelles ou sportives à vocation événementielle, contribuant au rayonnement de la Région Neuchâtel Littoral et favorisant la collaboration entre les communes membres.

Les projets, à but non lucratif, doivent être réalisés sur le territoire d'au moins une commune de la Région Neuchâtel Littoral, présenter une dimension supra-communale, être portés par une personne, une asso-

ciation ou une organisation collective établie dans l'une des neuf communes membres. Le prix pourra être attribué à un seul lauréat ou réparti entre deux ou trois projets. La décision sera rendue au cours du premier semestre 2026.

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de chacune des communes membres.

Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le 1er mars à l'adresse suivante: [prix.rnl-sc@ne.ch](mailto:prix.rnl-sc@ne.ch)

L'édition 2025 a distingué trois projets emblématiques du dynamisme régional: le KIF, Festival d'improvisation théâtrale en plein air de l'association Katch Impro Festival, la 5e édition du tournoi de football 100 % féminin porté par l'association Summer Girls Cup ainsi que La Marthe Robert, 40e édition de la traversée du lac de Neuchâtel et autres courses populaires organisées par la Société de sauvetage et de vigilance nautique de Neuchâtel (SSVNN).

(comm-sb)

## MILVIGNES

## Les drapeaux en berne pour le drame valaisan

La commune de Milvignes exprime son soutien à la suite de la tragédie de Crans-Montana. Les autorités communales ont appris avec une profonde tristesse le drame survenu dans la station. En ces moments douloureux, elles expriment leur vive émotion ainsi que leur sincère compassion aux familles et aux proches des victimes, durement éprouvés par cette tragédie.

Elles tiennent également à remercier l'ensemble des équipes de secours et des intervenants mobilisés sur place pour leur engagement, leur professionnalisme et leur dévouement. En signe de solidarité et de recueillement, précise le communiqué, les drapeaux de la commune ont été mis en berne et les cloches sonneront ce vendredi 9 janvier à 14 heures.  
(comm-sb)



**VOTRE CENTRE D'IMPRESSION  
NUMÉRIQUE ET OFFSET  
PROCHE DE CHEZ VOUS**

ZI Châpons-des-Prés 16 | 2022 Bevaix | T 032 727 20 10 | E info@imprimeriebaillod.ch

## BOUDRY

## Crime de lèse-ville



*Les autorités de Boudry toléreront-elles longtemps encore ce panneau à la gare CFF de la localité?*

Photo LB

**Les édiles de Boudry ne doivent jamais prendre le train depuis la gare CFF de leur localité. Sinon, comment expliquer qu'ils tolèrent ce crime de lèse-ville! Jugez plutôt: du quai desservant les voies 2 et 3, quiconque prend l'escalier menant au sous-voie tombe sur ce panneau (voir la photo). Oui, vous avez bien lu: à côté de la flèche indiquant la droite est écrit le mot «Village».**

Admettons l'erreur de la part des CFF. Notre chère (dans tous les sens du terme) régie fédérale se fie sans doute à un logiciel national qui lui indique quand poser un panneau «Village» en fonction du

nombre d'habitants de la localité. Nous ignorons la date de la pose du panneau. Boudry comptait alors peut-être moins de 6000, voire moins de 5000 habitants. Qu'importe! Le dégât d'image, notamment au niveau du tourisme, doit être abyssal. Rappelons pour les ignorants que Boudry est une ville depuis 1343 et la charte de franchise accordée par le comte Louis de Neuchâtel. A l'heure des bonnes résolutions, osons en suggérer une aux autorités de Boudry: exiger des CFF l'installation d'un panneau «Ville» avec la même flèche à droite. Ou alors à quand une initiative?

**Laurent Buschini**

## RAIFFEISEN



**Merci Chantal !  
Plus de 33 ans au service des Grands Bérochaux**

Le 31 décembre 2025, Madame Chantal Nussbaum a servi ses derniers clients après plus de 3 décennies de très bons et loyaux services. Bien connue et appréciée des habitants de Gorgier, notre Béline a toujours travaillé avec le cœur.

Au nom du Conseil d'administration, de la Direction et de tous ses collègues de la Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées, nous tenons à la féliciter et la remercier pour son grand engagement, sa servabilité et sa précieuse collaboration.

Nous lui adressons nos plus sincères vœux pour une retraite anticipée bien méritée.



## LA GRANDE BÉROCHE

# Fin de journée sans smartphone

Quatre retraités ont tenu en haleine les jeunes du Kallo. En leur faisant la lecture! Récit d'une fin de journée baignée d'«Histoires au coin du thé».

Michèle Kobel, Nicole Vauthier et André Barny racontent des histoires; Anne Loyse Huttenlocher assure les interludes au handpan – cet instrument qui ressemble à un barbecue! –, au xylophone, à la flûte ou au tambourin. Ce quatuor de trois Bérochaux et d'une Subiéreuse, tous retraités, cartonne dans les homes, offrant aux personnes âgées des récits d'auteurs ou imaginés par Michèle Kobel. Comme ça, bénévolement, pour le plaisir et au nom de la convivialité, «à l'heure du goûter», détaille André Barny. D'où le sobriquet de l'activité du groupe: «Histoires au coin du thé». Et l'idée est venue de tenter la formule auprès des jeunes...

«On répond volontiers à toutes les sollicitations qui nous amènent de bonnes animations», explique Mario Cofrancesco, animateur responsable au Kallo, le centre qui, à Bevaix, accueille la jeu-

nesse de La Grande Béroche et de Cortaillod. Les «Histoires au coin du thé» y ont donc été proposées le 19 décembre dernier.

### On ne souhaite pas parler comme les jeunes

Une dizaine de jeunes sont venus écouter leurs aînés. «Ouvrez grand vos oreilles», a recommandé André Barny avant de passer la parole à Nicole Vauthier. Laquelle a commencé par se réjouir d'un conte qui finirait (enfin) mal. Puis André Barny et Michèle Kobel ont parlé d'histoires d'école, non sans cynisme pour le premier, surprenant son auditoire pour la seconde.

Le verbe est châtié, les mots sont recherchés, on ne souhaite pas parler comme les jeunes: «On aime le beau langage», disent en choeur André et Michèle, «et puis on est aidé par la formation de conteuse de Nicole. Et ça marche! Les jeunes sont concentrés, il n'y a pas de bruit. Le programme a été ciselé en fonction du public, en le prenant au sérieux. André va jusqu'à lire un poème à la



«Ouvrez grand vos oreilles», a recommandé André Barny.

Photo Jacques Laurent

langue élaborée, Nicole parle de père absent et Michèle évoque Kafka.

Dans tous les genres et durant trois quarts d'heure, les «histoires au coin du thé» captivent. «Et dire qu'on prétend que les jeunes ne sont pas capables de

se concentrer», observe Mario Cofrancesco au terme de l'exercice. Force est d'avouer qu'il a raison: en trois quarts d'heure, aucun des auditeurs n'aura jeté un coup d'œil à son smartphone!

Jacques Laurent



**Paroisse du Joran**  
Bevaix – Boudry – Cortaillod – La Béroche  
[www.lejoran.ch](http://www.lejoran.ch)

## Bonne et heureuse année 2026!

« Maranatha, Seigneur, viens bientôt ». Une année placée sous le signe de l'espérance et de la confiance.

En ce début d'année, pensons aux familles des victimes de Crans-Montana dans nos prières.

## Semaine de l'Unité Du 18 au 25 janvier

« Il y a un seul corps et un seul Esprit, de même que votre vocation vous a appelés à une seule espérance » (Éphésiens 4,4).

Pour l'année 2026, les prières et réflexions de la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens ont été préparées par les fidèles de l'Église

apostolique arménienne, avec leurs frères et sœurs de l'Église catholique et des Églises évangéliques arméniennes.

### Programme au Joran

Lundi 19 janvier à 18h30, office à Grandchamp.

Mardi 20 janvier, Lectio Divina à 19h à l'église évangélique de la Béroche

Mercredi 21 janvier, Prier avec son corps à 16h à la salle réformée

Jeudi 22 janvier, Café-croissants à 8h30 à l'Armée du Salut

Dimanche 25 janvier à 10h, Célébration de l'Unité à l'église catholique de Boudry

## AGENDA

### Lieu de vie de St-Aubin

#### Prier avec son corps

Tous les mercredis de 18h à 19h à la Maison de paroisse, Reusière 6

#### Café-Béroche

Mercredi 21 janvier à 15h à la Maison de paroisse.

### Lieu de vie de Cortaillod

#### Café communautaire

Les mardis de 9h30 à 11h à la Maison de paroisse, Temple 17

#### Diaconie

#### Chaîne de prière

Lundi 19 janvier à 17h chez Anne et Christian Nussbaum, Grandchamp 6 à Areuse.

A 18h30, le groupe se rendra à Grandchamp pour l'office du soir.

#### Terre Nouvelle

Vendredi 16 janvier à 17h30 au temple de la Maladière. Accueil et présentation de Benjamin Simon : notre animatrice cantonale, Yvona Garraud, nous invite à rencontrer le nouveau secrétaire général de DM.

## CULTES

### Dimanche 11 janvier

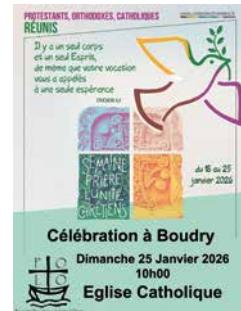
Culte, 10h, Cène, Temple de Cortaillod Sylvane Auvinet

### Dimanche 18 janvier

Culte, 10h, Cène, Temple de St-Aubin Cécile Malfroy

### Dimanche 25 janvier

Célébration de l'Unité, 10h, Eglise catholique de Boudry La POLO (Pastorale oecuménique Littoral ouest)



MERCI, tout don accueilli avec reconnaissance. Par TWINT ou IBAN CH36 0900 0000 1737 8780 2



**BEVAIX****Le père Noël s'est senti pousser des ailes**

Le père Noël a été aperçu fendant les flots, non loin de la Pointe du Grain: une belle performance athlétique pour ce petit papi replet venu du lointain Pôle Nord. Et un sympathique clin d'œil du jeune champion de wingfoil bevaisan Loïc Huguenin (**photo SP**) qui, juste après sa participation aux Championnats du monde World Sailing de Vilamoura (P) où il s'est classé au 13e rang, a mis un terme avec humour à une très belle saison de compétitions internationales.

SB

## Assemblée villageoise de BEVAIX

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**Mardi 27 Janvier 2026  
20h00 à POLYMATOU**

L'ordre du jour ainsi que les statuts et les derniers PV sont consultables sur le site WEB:

[www.avgrandeberoche.ch/Bevaix](http://www.avgrandeberoche.ch/Bevaix)  
@: bevaix@avgrandeberoche.ch

***L'Assemblée est ouverte à toute la population du village***

**LA GRANDE BÉROCHE****Petit Nouvel An au Club des aînés**

Le Club des aînés de la Béroche a le plaisir de convier les seniors de La Grande Béroche à son traditionnel repas raclette, qui se déroulera le jeudi 15 janvier, à 12 h, à la salle du Carillon de Saint-Aubin. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire avant le lundi 12 janvier aux numéros habituels: 032 835 37 55 (Antonella) ou au 032 835 17 71 (Sylvianne).  
(comm-sb)



**Ghielmetti**  
Pompes Funèbres

**25 ans** d'expérience au service des familles.

Avis mortuaire offert sur **DECES.CH**

**Tél. 032 721 19 31 – Prévoyance funéraire**

**START GYM**  
FITNESS CENTER



**HYROX**  
TRAINING CLUB

**COACHING**

dès **49** CHF

**ABO 1 MOIS**

dès **99** CHF

**ABO 3 MOIS**

dès **290** CHF

**ABO 6 MOIS**

dès **420** CHF

**ABO 12 MOIS**

dès **720** CHF

**ABO 12 MOIS**

dès **70** CHF/mois



ESSAI GRATUIT



JUSQU'À CHF 800.- REMBOURSÉS



PLAN ET SUIVI PERSONNALISÉS

032 841 33 05

INFO@STARTGYM.CH

ROUTE DE GRANDSON 22 - BOUDRY